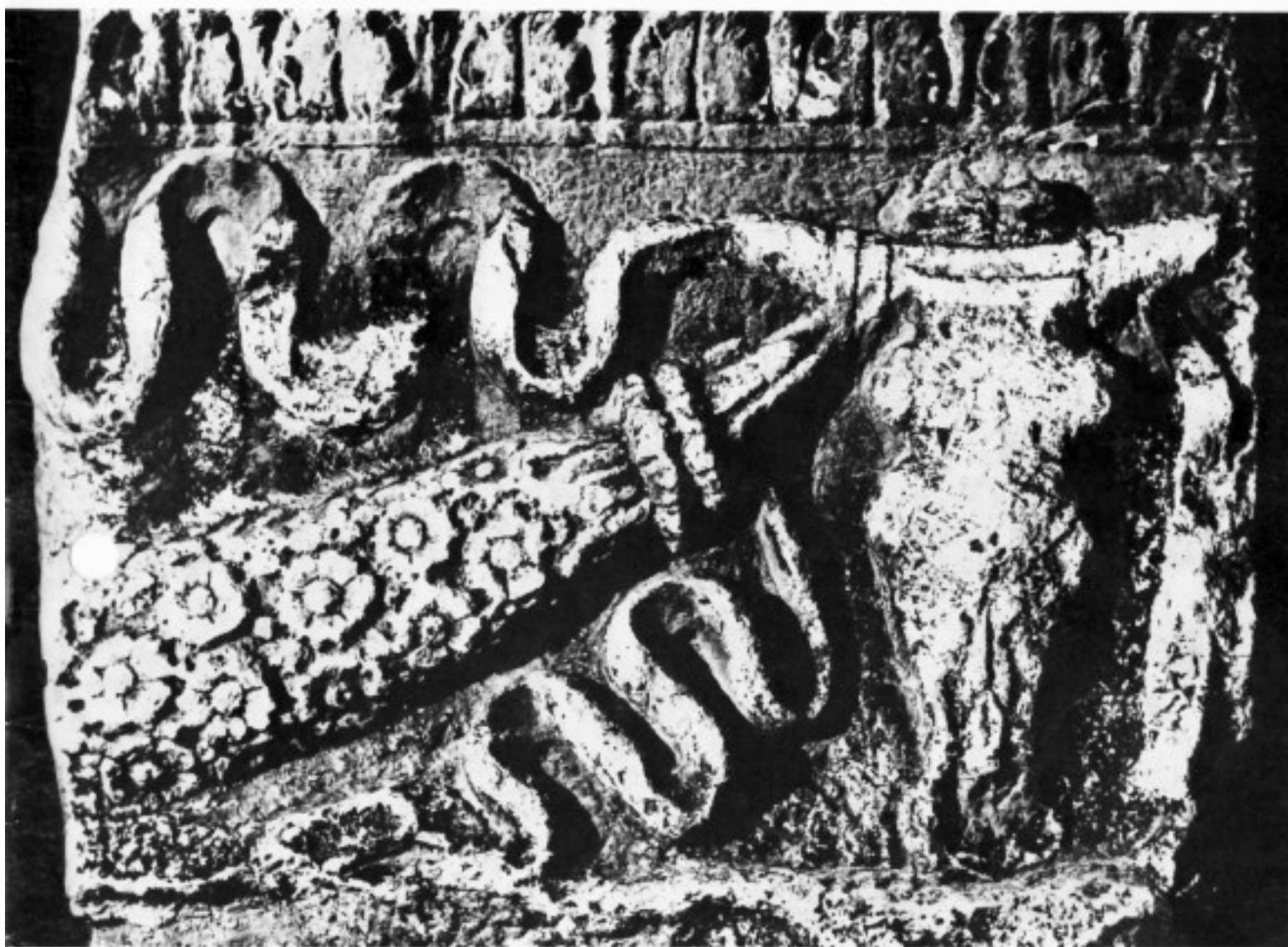


PRO— NOVIODUNO



Juin 1967

Pour toutes vos opérations bancaires

adrezsez-vous
aux établissements
spécialisés de la place

Banque Cantonale Vaudoise

Caisse d'Epargne de Nyon

Crédit Foncier Vaudois

Société de Banque Suisse

Union de Banques Suisses

Union Vaudoise du Crédit

NYON

PRO— NOVIODUNO

SOMMAIRE

Editorial	2
Jean-Samuel Curtet	3
Les Sept contre Thèbes	4
L'archéologie au bulldozer	7
Le travail des arbres	9
Tribune libre	12

Au service de la cité

Etre au service de la cité ne doit pas être l'apanage du seul magistrat chargé de fonctions officielles ou du fonctionnaire muni de prérogatives administratives. Tout citoyen peut et doit apporter sa propre contribution. Cette vocation est à la portée de tous. Chacun en assume la responsabilité. En respectant la tradition, chacun prépare le cadre dans lequel vivront ses enfants. L'orientation prise par notre association, orientation qui s'est précisée et développée ces derniers mois, devrait aller à la rencontre de ce mouvement et tendre à lui donner cohésion et efficacité. Or que constatons-nous ?

Sur 10 000 habitants que compte maintenant notre ville, la moitié au moins en est certainement consciente. Malgré cela, nous sommes réduits à compter si possible 500 membres au cours de cet exercice. Le dixième du chiffre théorique ! N'est-ce pas dérisoire ? Qu'attendent donc les 4500 autres pour verser leur modeste cotisation, et par ce geste, signer leur engagement personnel à notre mouvement ?

Nous constatons donc une *passivité déprimante*, sauf dans les conversations privées où tout un chacun ne craint pas de nous soutenir... en paroles ! Et pourtant, selon Maurice Lannou, dans l'«Urbanisme dans la cité», le citoyen meurt en devenant indifférent... Est-ce une consolation de se dire que chaque société, chaque groupement, chaque initiative rencontre pareille indifférence ? Nous nous refusons à l'admettre. Notre Bulletin a été créé pour combattre cette apathie générale. Nous serions tentés de croire du reste que plus il est incisif, plus il rencontre d'audience et d'intérêt... Le Bulletin d'automne fera le point : nous tirerons alors les conclusions des échos reçus et des réactions qu'il a suscitées.

S'il n'y avait que passivité, il nous suffirait d'être convaincants. Mais il y a pire : une *résistance sourde* est plus difficile à comprendre et à combattre. Nous la constatons dans différents milieux. En voulez-vous quelques premiers exemples ? Lorsque nous cherchons à réserver des places historiques aux piétons, c'est une levée de boucliers pour préserver le commerce soi-disant menacé. Alors qu'à l'étranger le principe de réserver aux piétons certaines voies est acquis depuis longtemps (à Aoste, Florence, Rome, Lausanne...), il est impensable que ce mouvement ne se développe pas chez nous où il rencontre pourtant l'adhésion des populations ! «Le jour n'est pas loin où enfin cessera ce paradoxe — paradoxe sur le double plan historique et pratique — de la circulation automobile au cœur des quartiers historiques (Nouvelle Revue du 4 janvier 1967) ».

Nous avons cherché à conserver à la promenade du Jura son cachet intime et bucolique: on en a fait — à grands frais — des «Champs Elysées» selon l'expression pittoresque d'un de ses voisins, avec bitume discipliné et éclairage aveuglant... Fruit d'une résistance passive inexorable à nos suggestions et à laquelle même nos autorités ne peuvent mais...

Nous opposons à cette passivité et à cette résistance qui engendre malheureusement des injures irréparables, quelques principes auxquels nul ne devrait être insensible:

— la Cité n'a de sens que dans la mesure où elle est à l'échelle de l'homme.

— la véritable tradition dans les grandes choses n'est point de refaire ce que les autres ont fait, mais de retrouver l'esprit qui a fait ces choses (Paul Valéry dixit).

— il faut envisager l'avenir des quartiers anciens dans leurs relations dynamiques avec la ville nouvelle.

— toute conception urbaniste entraîne la responsabilité de tous: donc notre mouvement se doit d'être un mouvement d'action civique (selon G. Bourgarel de Civitas Nostra).

Oui, nous devons tous être au service de notre cité...

Le président de Pro Novioduno:

Dr B. Glasson.

Jean-Samuel Curtet

C'est au Nyonnais Jean-Samuel Curtet que nous réservons notre page littéraire en choisissant ces premiers vers d'une tragédie d'Eschyle qu'il a traduite.

J.-S. Curtet vit et enseigne à Nyon depuis 1955. Né à Lausanne en 1932, il y fait des études à la faculté des lettres de l'Université où il sera l'élève, puis l'ami d'André Bonnard, l'éminent helléniste. Son amour pour l'antiquité grecque, il le doit à son maître.

Son premier ouvrage, une traduction de Paul le Silentiaire, Quinze épigrammes amoureuses, est publié en 1963 à Lausanne aux Editions du Revenandray. Au début de cette même année la Société dramatique de Nyon joue sa première pièce Le Soldat fanfaron, comédie farce d'après Plaute. La version française des Sept contre Thèbes d'Eschyle est un travail récent, encore inédit.

Passionné de théâtre, J.-S. Curtet est connu des Nyonnais par deux Revues, 1961, 1965, écrites en collaboration avec son ami Régis Balestra. Il a également composé le prologue des Fourberies de Scapin, jouées par le Centre Dramatique Romand et l'on se souvient aussi du succès remporté par son cours à l'U.P.L. de Nyon sur l'aspect du théâtre grec.

P. Bergendi.

Les Sept contre Thèbes

d'Eschyle

Eschyle (526-456 av. J. C.), le premier en date des trois grands poètes tragiques grecs, fit représenter à Athènes, au printemps 467, une trilogie consacrée à la sanglante et infortunée famille d'Oedipe. De ces trois pièces, seule la dernière nous est parvenue: Les Sept contre Thèbes. Elle raconte la guerre que se font pour le pouvoir les deux fils d'Oedipe, ou plutôt l'ultime épisode de cette guerre, l'assaut final et la mort des deux frères, Étéocle et Polynice. En effet, sitôt après la mort d'Oedipe, ses deux fils se sont disputés: Polynice s'est enfui à Argos, puis en revient avec une armée pour soutenir ses droits au trône paternel. Six autres chefs commandent avec lui cette armée, et lors de l'assaut final, chacun d'eux attaque une des portes de la ville de Thèbes. Étéocle décide de s'opposer lui-même à Polynice, et les deux frères tombent sous leurs coups mutuels. (On connaît la suite de ce combat: le sacrifice et la mort d'Antigone que Sophocle a immortalisés).

L'archaïsme des Sept contre Thèbes n'en altère pas, bien au contraire, la fascinante beauté. Secouée par les rafales du prodigieux lyrisme d'Eschyle, toute pleine encore des souvenirs de l'épopée, la pièce nous confronte à un problème plus que jamais actuel, celui de la guerre, et nous pose cette question angoissée: la guerre est-elle fatale?

La scène qui vous est ici proposée est le prologue de l'œuvre: le roi Étéocle s'adresse à son peuple avant le combat décisif.

J.-S. Ct.

ÉTÉOCLE

Thébains, mon peuple,
tout ce que l'heure nous commande,
je vous le dirai, moi le pilote sans sommeil
assis à la barre de l'Etat.
Je connais mon devoir,
et je sais mon salaire: vaincrons-nous?
Les dieux on auront le mérite. Mais vienne la défaite,
c'est contre moi seul, le roi,
que la ville crierà:
mille bouches, une plainte,
hymnes de colère, célébration d'un nom maudit...
Mais toi, Zeus! épargne-nous cela!
Fais que ce nom

que l'on te donne, ô Tutélaire,
 ne devienne point mensonge quand nous le prononçons,
 nous, les Thébains!
 Quant à vous,
 jeunes gens et vieillards,
 les promesses ni les souvenirs ne sont plus de saison.
 Une pleine vigueur, des forces intactes
 sont désormais
 de vous requises, au poste
 que j'assigne à chacun: c'est un combat de tout le peuple
 qui sauvera l'Etat,
 vos enfants,
 le culte des dieux nationaux.
 Mère plus tendre qu'aucune mère, la Terre d'ici
 vous a nourris.
 Petits enfants,
 vous avez éprouvé sa douceur,
 en vous traînant sur son sol. Par elle, vous avez grandi.
 Hommes aujourd'hui,
 vous lui devez,
 loyalement, le secours
 de ces armes dont elle vous a appris à vous servir...
 Je le sais: un dieu jusqu'ici
 a fait s'incliner
 la balance du côté des Thébains:
 ce siège n'a duré que pour multiplier nos victoires.
 Mais voici qu'aujourd'hui
 le devin parle;
 prophète irréprochable,
 berger commis à la garde des signes célestes,
 il a lu le message infailible
 des oiseaux:
 la nuit qui vient de s'achever
 a vu se réunir les chefs de l'armée ennemie;
 l'assaut décisif est ordonné!
 Aux remparts!
 J'ordonne que chaque porte,
 chaque tour, chaque ouvrage soit occupé par des hommes en armes.
 Qu'on se tienne prêt partout,
 et qu'on attende,
 sans panique, le choc innombrable.
 Les dieux mèneront notre combat à son terme victorieux.
 De mon côté, j'ai prévenu
 toute surprise:
 mes espions sont sûrs;
 ils n'auront pas perdu leur temps près des lignes ennemies.
 Je les attends.

MESSAGER

Etéocle, mon roi,
je te parlerai clairement :
je me suis approché de l'armée ennemie,
j'ai épié ses mouvements.
J'ai vu ses chefs,
les sept princes, impatients de combattre.
Je les ai vus plonger leurs mains dans le sang d'un taureau.
Invoquant les divinités sanguinaires,
maîtresses des batailles
— Arès, Enyo, Phobos —
ils les ont prises à témoin de leur double serment :
peuple égorgé, maisons pillées,
Thèbes, bientôt,
ne sera plus qu'un corps exsangue,
ou bien leurs cadavres rougiront notre sol fécondé par leur mort.
Pour leurs parents restés au foyer,
je les ai vus
choisir des objets précieux,
souvenirs de ceux qui peut-être ne reviendront plus.
Ils pleuraient. Mais nulle plainte
ne desserra leurs lèvres :
cœurs de fer, âmes de feu,
on ne lisait que la guerre sur leurs visages de fauves.
Leur serment ne souffre aucun retard.
Je partais
que déjà le sort disait à chacun d'eux
vers quelle porte de la ville conduire l'assaut de ses troupes.
Désigne donc un corps d'élite
pour garder chaque porte.
Mais n'attends pas. Déjà les Argiens
se sont mis en marche. Au loin la poussière s'élève sous leurs pas.
Le halètement de leurs chevaux
blanchit la plaine
d'une bave écumante.
La guerre déchaîne sa tempête ; la grande vague terrestre,
dans son fracas d'armures,
déferle vers nous.
A toi donc, timonier, à toi
de maintenir sans faiblesse la marche du navire,
jusqu'au delà du péril présent...
Quant à moi,
œil sûr aux aguets devant les murs,
je t'apporterai bientôt d'autres nouvelles. Alors, pour toi,
ce sera l'heure de la plus prompte décision.

Il sort.

L'archéologie au bulldozer

Il est impossible de reproduire entièrement ici une importante étude de M. Henri de Saint-Blanquat parue sous ce titre accrocheur dans le N° 209 de *Science et Avenir*, mais nous croyons que certains passages méritent d'être mentionnés.

Les uns parce qu'ils décrivent avec un réalisme alarmant les dangers courus par les vestiges du passé.

«L'immense majorité des vestiges archéologiques est de petite taille: tessons de poterie, fragments de silex taillés ou d'ossements. Rien de tout cela n'attire le regard. Or, bien des gisements du plus grand intérêt ne sont pas composés d'autre chose. Et il faut avoir «l'œil archéologique» non seulement pour s'y intéresser, mais pour les déceler. On pense bien que les conducteurs des engins de terrassement n'ont généralement pas l'œil archéologique. Et surtout leurs machines ne sont pas de celles qui permettent de mettre en valeur un gisement: la pelle creuse, éventre, soulève et emporte. Elle peut emporter toute une sépulture en une seule fois... De plus, les gisements deviennent de moins en moins spectaculaires à mesure que l'époque à laquelle ils appartiennent est plus ancienne. Etant de moins en moins remarquables, ils sont de moins en moins remarquables.»

» Il faut enfin insister sur les labours profonds. Ces labours atteignent parfois jusqu'à 40 cm de profondeur en moyenne, une couche du sol qui était jusqu'alors restée intacte et qui se révèle fourmillante de vestiges. On peut voir alors, au moment des labours, d'innombrables débris archéologiques arrachés au sous-sol et éparpillés en surface sur des hectares: à la fois une découverte et un massacre.»

Mais aussi parce que ces citations nous renseignent sur le statut juridique de l'archéologie en France et nous incitent à nous demander ce qu'il en est en Suisse.

«Les propriétaires d'un terrain où des objets de valeur ont été découverts conservent souvent par devers eux les objets sans les déclarer. Propriétaires et inventeurs sont persuadés qu'une déclaration aboutirait à une confiscation: l'Etat, c'est l'Ennemi. Il faudrait faire savoir partout que l'intérêt matériel le plus évident doit au contraire pousser à déclarer les trouvailles. Il n'y aura pas confiscation, mais étude. Une fois répertorié, expertisé, l'objet verra sa valeur accrue et, s'il y a vente, les Musées le paieront au meilleur prix... Le cas est fréquent de paysans vendant à des antiquaires pour un prix dérisoire des objets de valeur que les services officiels leur auraient payés beaucoup plus chers.»

L'Etat, chez nous, confisque-t-il? Quels sont ses droits de fouille, quels sont ceux des propriétaires fonciers? Quel est le destin des objets découverts? Lors d'une découverte inopinée de quels moyens dispose-t-on pour interrompre

l'activité d'un chantier et étendre les recherches en dehors de celui-ci? — Supposant une législation encore insuffisante dans ce domaine, quelles sont les possibilités en vue pour l'améliorer, sur les plans fédéral, cantonal, communal?

La presse ne profitant jamais de la publication de l'une ou l'autre des nombreuses trouvailles annoncées au cours des mois pour donner à ses lecteurs, à ses auditeurs ou à ses spectateurs, une réponse à ces questions, ne serait-ce pas dans l'intérêt des services archéologiques d'assortir eux-mêmes leurs communiqués d'une information éducative et préventive?

«Si l'archéologue veut être prévenu..., il lui faut «descendre dans la rue», entretenir un certain «battage» autour des antiquités de la région... provoquer des articles ou des émissions. Il lui faut — ô horreur — faire un peu la publicité de son métier... Autrement, il pourra toujours brandir les foudres de la loi, il ne parviendra qu'à braquer contre l'archéologie des gens qui pourraient devenir ses alliés. Beaucoup d'ingénieurs, en effet, ne demandent qu'à s'intéresser aux choses du passé.»

Cette information préventive, a-t-on pensé à l'introduire à l'école polytechnique déjà? Non seulement sous forme de cours théoriques, mais en appelant le futur architecte ou ingénieur à participer à une campagne de fouilles, sur le tracé d'une autoroute, par exemple? Méthode qui aurait en outre l'avantage de fournir les mains qui souvent font défaut et pourrait apporter à ces étudiants une aide financière aussi valable qu'une bourse à fonds perdus. Et pourquoi limiter cette information aux cadres supérieurs? cours de maîtrise pour entrepreneurs, cours de contremaîtres pourraient la connaître de manière plus restreinte: une demi-journée suffirait la plupart du temps à visiter un terrain de fouilles, un musée et son laboratoire et à dispenser quelques instructions sur l'attitude à prendre en cas de découverte impromptue. Les apprentis eux-mêmes (terrassiers, maçons, conducteurs d'engins, paysans — chez un patron ou dans une école) ne devraient pas être tenus à l'écart de cet aspect culturel de leur métier. — Enfin, qu'on fasse jouer le goût de chacun à la notoriété! Pourquoi passer sous silence, dans les communiqués, le nom de l'ouvrier dont le pic a provoqué la trouvaille?

Dans un chapitre intitulé «Avant le bulldozer», l'auteur examine encore les possibilités qui doivent être accordées à l'archéologue entre la mise à l'enquête d'un grand chantier et l'ouverture de celui-ci: prospection aérienne ou par fouilles, déplacement des implantations pour préserver les vestiges importants. Mais tout cela suffirait à faire l'objet d'un autre article que nous souhaiterions écrit ici par un spécialiste. Tous ces problèmes, d'ailleurs, pourraient être matière à interventions devant nos Grands Conseils: la presse ne manquerait pas de s'en faire l'écho.

C.-E. Hausammann

P.S. — Le bulletin de versement que nous avons joint à notre N° 2 concernait les cotisations 1967 (celui du numéro 1, les cotisations 1966). Nous tenions à le préciser afin que nos amis ne pensent pas qu'à chaque numéro nous réclamons leur obole. Le numéro 4 qui sortira en automne comprendra également un bulletin de versement. Ce ne sera qu'à titre de rappel pour les membres qui auraient oublié de nous verser leur cotisation. Ceux qui ne seront pas dans ce cas n'auront qu'à n'en pas tenir compte. Avec nos très vifs remerciements.

Le travail des arbres

— Grand-mère, qu'as-tu fait aujourd'hui ?

— J'ai pleuré les arbres.

On venait d'abattre les noyers devant la maison pour élargir la route de Suisse de quelques centimètres. Soucieuse de se rendre utile au jour le jour, la vieille femme s'était donné pour tâche de « pleurer les arbres ». Un arbre coupé touche directement au cœur de l'homme ; l'arbre déraciné figure aux pierres tombales de nos cimetières.

La commune de Nyon a supprimé des arbres plantés en « zone de verdure ». La désapprobation de plusieurs citoyens a percé dans les deux journaux locaux. Les arbres effacés par décision municipale ont été bien « pleurés ». Il est vain de s'attarder sur ce qui fut. Des platanes, des marronniers, des tilleuls vivent encore à l'intérieur de notre cité. QUE FONT-ILS ?

Les arbres jouent un grand rôle dans la nature par l'oxygène et la vapeur d'eau qu'ils dégagent. Ces phénomènes sont généralement connus globalement, mais je pense qu'en examinant cette question de plus près, on saisira encore mieux l'ampleur de ce rôle.

Après leur absorption par les racines de la plante, l'eau et les sels minéraux dissous constituent la sève brute. Celle-ci circulant dans des vaisseaux spéciaux, les vaisseaux du bois, est aspirée jusque dans les feuilles, où l'excès d'eau est éliminé sous forme de vapeur d'eau par le phénomène de la transpiration. Cette sortie s'effectue par les stomates qui sont de minuscules ouvertures, automatiquement variables suivant l'état du milieu ambiant, et situées sur une ou sur deux faces de la feuille.

Le carbone est un aliment indispensable à la construction des matières vivantes ; il représente environ 46% du poids sec de la plante. Il n'est pas apporté par la sève, la plante le puisant dans l'air sous forme de gaz carbonique. Celui-ci pénètre par les stomates. Dans cette véritable usine chimique que sont les tissus foliaires, le gaz carbonique, l'eau, en présence de lumière et de chlorophylle, sont capables de se combiner pour donner naissance à des matières organiques désignées sous le nom général de glucides (sucre, amidon, cellulose). A leur tour ces glucides entrent en combinaison avec les sels minéraux de la sève seront à l'origine de matières plus complexes, les protides ou matières azotées, et les lipides ou corps gras.

Ce qui est important pour nous, c'est qu'au cours de ces réactions, il se dégage de l'oxygène qui est rejeté dans l'air ambiant par les stomates.

On a donné le nom de photosynthèse ou d'assimilation chlorophyllienne à cet ensemble de réactions, car c'est en captant certaines radiations lumineuses et en les transformant en énergie chimique que la chlorophylle fournit à la plante l'énergie nécessaire à ces combinaisons.

Ce n'est cependant pas la seule source d'énergie dont dispose la plante. Elle en trouve une autre partie dans les phénomènes respiratoires. Comme nous, la plante absorbe de l'oxygène et rejette du gaz carbonique; mais, beaucoup moins intense que l'assimilation chlorophyllienne, cette respiration est masquée pendant le jour et, pour la mettre en évidence, il faut maintenir la plante à l'obscurité.

Avant de citer quelques chiffres, remarquons que tous ces phénomènes sont étudiés ici séparément, mais que dans la réalité ils se superposent, et il est bien difficile de considérer l'un sans tous les autres.

En un mois de vie active, une plante d'avoine rejette sept litres d'eau et un chêne moyen environ 20 000 litres.

1 gramme de feuille, poids sec, dégage en moyenne 8 à 10 centimètres cube d'oxygène par heure.

Une surface foliaire de 1 mètre carré élabore par heure 1,5 gramme de glucides, ce qui correspond à la fixation de 1250 centimètres cubes de gaz carbonique, donc à l'utilisation de 4 mètres cubes d'air.

Ces chiffres témoignent de l'intense activité des plantes vertes, mais n'oublions pas que nous ne connaissons que les points de départ et d'arrivée et qu'entre deux, il y a encore place pour de passionnantes recherches et l'espoir de belles découvertes.

S. Fritsch.

Ces arbres qui travaillent à maintenir l'équilibre du milieu naturel et servent ainsi la santé du citoyen, **A QUI SONT-ILS ?**

Juridiquement, ce sont des accessoires de la propriété immobilière. La Commune possède des domaines privés au même titre qu'un particulier, ainsi la place Pertemps. La Commune peut vendre, diviser son domaine, y constituer des servitudes. Il existe en outre un domaine public, ainsi la rue de la Combe, dont la Commune n'a pas le droit de se défaire. Les deux domaines communaux, public et privé, sont administrés de la même manière par la Municipalité, sous la surveillance du Conseil communal. Veiller à la santé des arbres est l'une des tâches de nos autorités. L'article 59 du *Règlement sur la police des constructions* stipule, au chapitre VIII statuant sur les zones de verdure, que « aucun arbre ne peut être enlevé sans autorisation de la Municipalité. Les arbres doivent être remplacés au fur et à mesure de leur abattage ».

En ville, les arbres ne croissent pas si librement qu'en forêt. Ils sont émondés et la base de leur tronc voisine souvent avec le bitume. Au cours des ans, ils tendent à développer une pourriture secrète que ne révèle pas l'aspect de leur tronc. D'où la nécessité d'abattre les spécimens malades. Le cas de l'esplanade des Marronniers n'est pas unique. Il s'étend à la place Pertemps, au quai des Alpes, au quai Louis-Bonnard, à la place du Molard, à la promenade Niedermeyer, à la rue de la Porcelaine. Les arbres éliminés étaient imposants. Leurs jeunes remplaçants ne signalent pas immédiatement leur présence. Le Service des parcs et jardins travaille à établir un plan de repopulation. La question est importante: elle touche à la santé publique aussi bien qu'à l'harmonie du cadre urbain. Il est urgent de prévenir la disparition des arbres qui devront être abattus et finalement de vouloir planter davantage que l'on arrache. Nous attendons avec intérêt le plan à long terme du Service des parcs et jardins.

Jacques Gubler



Tribune libre

Paresse, manque d'assiduité, indifférence? Je ne saurais dire pour laquelle de ces raisons nos lecteurs ont manqué de réactions à la publication de notre deuxième bulletin. On nous a témoigné de vive voix d'une indiscutable approbation... ou d'un peu de déception de ce que ce deuxième numéro était trop «émollient». Mais de lettre quasiment point! Comme s'il fallait toujours taper sur la table et casser les carreaux pour que nos lecteurs prennent intérêt à notre activité. Je n'insisterai pas sur l'amertume que ce silence engendre chez ceux qui, faisant fi de leurs propres intérêts, ne voient que ceux d'une ville et de sa population; chez ceux qui ne craignent pas de récolter la vindicte que la défense d'un idéal risque toujours d'entraîner...

Non! Je me bornerai, si je ne puis forcer votre indifférent silence, à fermer cette page et à supprimer cette Tribune libre qui n'a été ouverte que pour vous. Je sais qu'il faut un certain courage pour exprimer par écrit ses opinions...

Cela dit, j'ai tout de même reçu certains échos venus de fort loin et dont je veux vous faire part. D'Argentine, une jeune fille qui a passé dans notre ville et à qui j'ai envoyé notre bulletin, m'écrit en date du 8 avril:

«J'ai lu la revue sur Nyon. Je la trouve extrêmement intéressante. Espérons que tous ceux qui travaillent pour la conservation de la ville puissent réussir à ne pas la changer. Ce que vous avez là-bas, c'est des *lingots d'or*. Ce sont des choses qu'on réalise surtout en revenant en un pays où il n'y a pas de tradition, pas d'Histoire. Soignez votre Histoire, gardez-la...»

Il est vrai que nous sommes tellement habitués à ce qui nous entoure qu'on n'y prend plus garde. Rien n'est plus propice à nous faire comprendre le bonheur que nous avons d'habiter un pays dont la beauté nous échappe souvent, comme d'aller vivre au loin ou de faire visiter ce pays à des étran-

gers: leur émerveillement nous étonne, puis ranime le nôtre, dessille enfin nos yeux blasés.

Une carte nous est parvenue de Genève qui dit: «En renouvelant ma souscription pour 1967 je la résilie en même temps pour 1968 car en somme, elle ne repose que sur un malentendu. Par analogie avec *Pro Urba*, *Pro Aventico*, *Pro Augusta Raurica*, je pensais que vos efforts soient l'archéologie nyonnaise. Tout en aimant croire que vous ne la négligez pas, je vois que votre action est beaucoup plus générale. J'aime beaucoup Nyon mais je suis obligé de limiter mon budget de contributions...»

Il est évident que nous ne sommes ni des archéologues, ni des spécialistes en la matière, et que notre but n'a jamais été de faire de notre brochure un recueil de science archéologique. Nos vues étaient clairement définies dans notre premier bulletin, elles répondent à l'article premier de nos statuts. Nous voulons défendre, si possible sauver ce qui reste d'un patrimoine qui appartient à tous et envers qui tous sont responsables, que nous devons transmettre aux générations futures dans son intégrité. Notre rôle ne consiste qu'en cela et il est d'autant moins facile que nous nous heurtons non seulement à certaine indifférence, mais encore à des considérations d'intérêts privés qui sont l'image de notre époque matérialiste et peu encline à respecter «ce qui ne rapporte pas», ce qui n'est pas fonctionnel, ce qui ne répond pas immédiatement à la question stupide et courante de «à quoi ça sert?».

Inutile d'épiloguer davantage. Si l'homme se prétend supérieur à l'animal, il manque bien des occasions de le prouver. Il ne sait que maugréer et se plaindre une fois qu'il est trop tard.

Ne me démontrerez-vous pas que mon amertume est infondée et me laisserez-vous refermer cette page avec un haussement d'épaule?

Simone Roget.

Merfen-[®] Orange

pour la désinfection **indolore**
des blessures
coupures et égratignures
déchirures et brûlures

Merfen-Orange 50 ml Fr. 2.75

Zyma SA Nyon



LA CHINOISE

PÂTES SANGAL S. A. • NYON

PRO— NOVIODUNO